



Les Arcs-sur-Argens, le 3 Juillet 2020

Madame le Maire vous informe que la prochaine séance du Conseil Municipal
se tiendra le **vendredi 10 juillet 2020, à 18h30, salle du conseil municipal.**

La séance sera publique, le nombre de places pour accueillir le public sera toutefois limité.

Ordre du jour

Délégation au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT
Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour le renouvellement des mandats des sénateurs
Questions diverses